

- 6** En arrivant à l'entrée du hameau de Bournazeau, engagez vous dans le hameau et prenez la route à gauche à l'intersection. Quitter la route puis prendre le chemin à droite. Suivre le sentier jusqu'à la "Serve".
- 7** Quelques mètres après les maisons de la "Serve", à l'angle de la petite route, prendre le chemin en face. Poursuivre toujours tout droit dans ce chemin.
- 8** 800 mètres plus loin, prendre le chemin à droite. Puis continuer sur la route, traverser et poursuivre en face. Après les maisons, prendre le sentier légèrement à gauche, longer un petit étang et remonter à droite vers le hameau de "Puymoreau".
- 9** Au premier croisement des routes, prendre la petite route à gauche. 200 m plus loin, emprunter le chemin empierré à droite en direction des "Termes".
- 10** Continuer tout droit jusqu'à une nouvelle intersection et poursuivre encore une fois sur le chemin en face.
- 11** Après une portion de chemin empierré, en arrivant sur le hameau de "Lajoux", tourner à gauche sur la route puis tout de suite à droite sur le chemin empierré à une trentaine de mètres. Continuer sur ce chemin pendant 200 m puis le quitter en poursuivant sur le chemin de terre en face.
- 12** Tout au bout de ce chemin, tourner à gauche sur la route et continuer jusqu'au hameau des "Gardelles". Après quelques maisons longer les habitations en empruntant le chemin empierré à gauche. Continuer jusqu'à l'intersection avec la route D 34. Traverser la route et prendre en face. Le suivre jusqu'à une intersection. Tourner alors à droite et traverser le hameau des "Petites Bergères".
- 13** Traverser le hameau et à 150 m prendre le chemin le moins à gauche. Arrivé sur une route, prendre le chemin en face.
- Le chemin des Pautes : ce chemin doit très certainement son nom à cette famille, seigneur d'Oradour, basée au Boucheron, dont le premier d'entre eux est connu en 1235. En effet, cet axe dessert le château du Boucheron et le bourg depuis Rochechouart.*
- 14** A l'intersection avec la D 901, prendre à droite. Puis à 50 m, prendre le chemin à gauche en contrebas. Traverser le petit pont (passerelle) et continuer sur le chemin jusqu'aux ruines des "bizardies".
- 15** A l'intersection avec une petite route, tourner à droite. Puis, en arrivant au Boucheron, emprunter la route à droite qui longe un étang. Poursuivre sur la gauche à l'intersection avec la route départementale (D122).
- Le Boucheron : un des trois châteaux qui se trouvaient sur la paroisse d'Oradour. Le Boucheron, autrefois Boscheyro, signifie "bois de chêne". C'était un petit château où habitaient les seigneurs d'Oradour.*
- 16** Lorsque cette route forme une nouvelle intersection, prendre le chemin en face.
- 17** Au bout de ce chemin, à Beau Séjour, prendre la route à gauche sur 50 m puis tourner à droite, dans une cour de ferme.
- 18** Avant d'arriver au hameau du Masseix, tourner légèrement à gauche, puis franchement à droite sur la route. Traverser le hameau et emprunter le chemin à gauche à la sortie du village. Suivre ce sentier puis, à l'intersection, prendre la route à gauche.
- 19** Enfin, juste avant une imposante bergerie en pierre, emprunter le chemin de droite pour rejoindre l'hôtel-restaurant La Bergerie et regagner l'ancienne gare par le chemin de randonnée (GR4) puis par la route des Ages.

En chemin :

- Intérêt naturel et paysager : Points de vue sur la campagne limousine ; panorama depuis "la Serve" ;
- Intérêt historique : Itinéraires anciens (chemin des Pautes), Limoges / Angoulême ;
- Intérêt architectural : Anciennes bergeries ; bâti paysan.
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme d'Oradour-Sur-Vayres
Contact : 05 55 78 22 21
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritres, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).
Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain

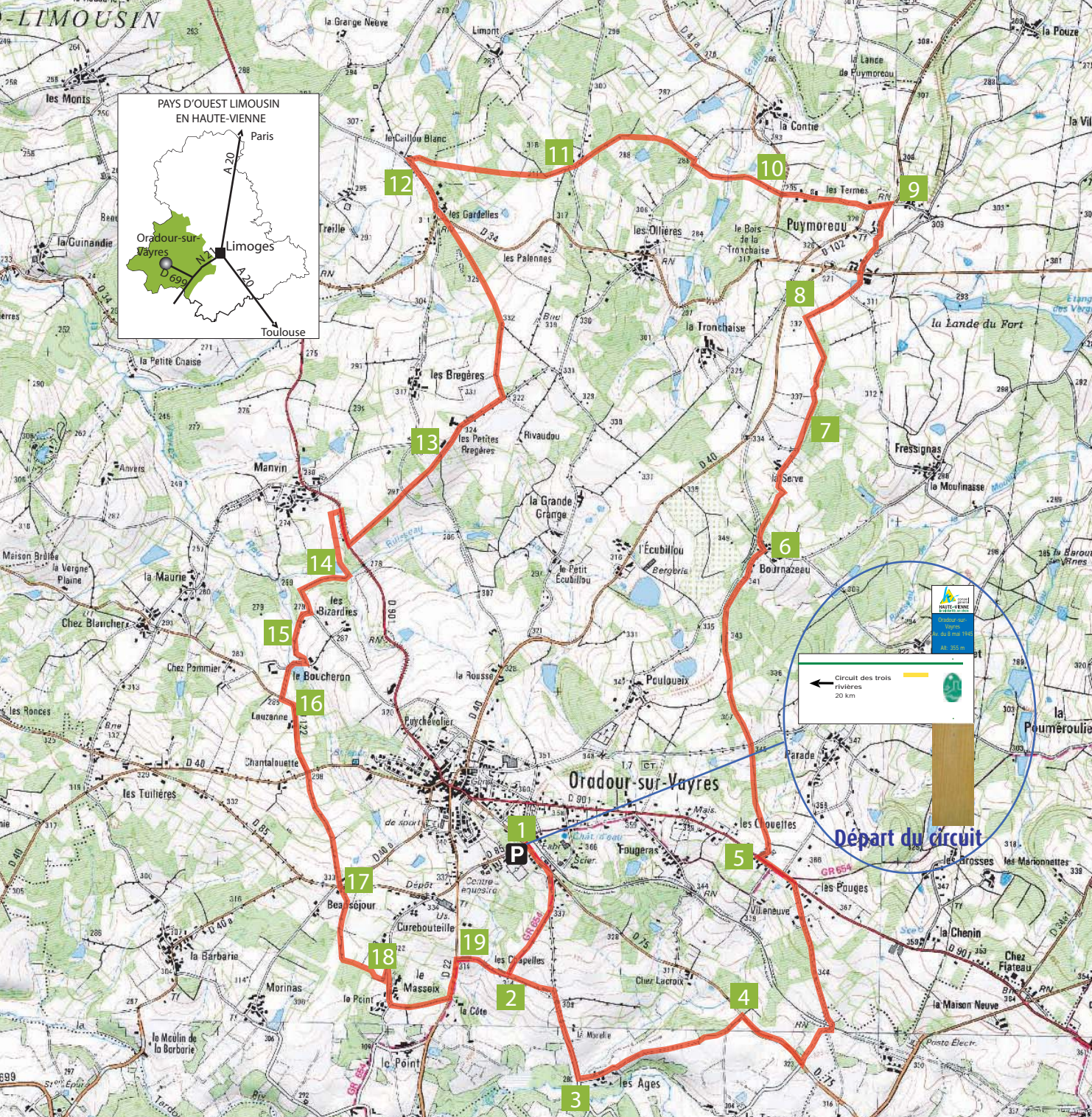


ORADOUR-SUR-VAYRES
Circuit des trois rivières
5 heures - 20 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : A 45 min de Limoges, prendre la N21 en direction de Séreilhac. Prendre à droite la D 699 en direction d'Oradour-sur-Vayres puis la D 901.

Départ : Parking de l'ancienne gare.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
5 heures	20 Km	jaune	difficile	60 m

Les pratiques possibles

- Continuité d'itinéraire
- Mauvaise direction
- Changement de direction

Itinéraire

- En quittant le parking, emprunter la D 75 qui longe la gare, puis tourner sur la première route à droite (C 13). Prendre ensuite le chemin de terre à droite à 250 m. Continuer jusqu'au restaurant "la Bergerie" et tourner à gauche. Passer devant une maison avec un terrain équestre puis prendre le chemin à droite.
 - Dolmen de la Tamanie :** Ce dolmen connu sous le nom de "grosse pierre" est le sujet de plusieurs légendes : dans le temps, il aurait servi de lieu d'exécution des criminels ; on disait aussi que la pierre était hantée par un énorme serpent dont la queue reposait sur un pilier, tandis que la tête se trouvait dissimulée dans la haie, de l'autre côté du chemin.
- Descendre vers le lieu-dit "La Morelle" et tourner sur la petite route qui remonte sur la gauche juste avant le pont qui enjambe la Tardoire. Traverser le hameau des Ages puis au bout de la route emprunter le chemin à gauche.
 - Les Chapelles :** clédières et beau point de vue sur la vallée de la Tardoire et sur le bourg de Cussac.
- Parcourir quelques mètres sur la droite pour découvrir le dolmen de la Tamanie. Revenir sur vos pas et prendre le chemin en face.
- A 250 m, emprunter le chemin à droite après la ferme. En bout de chemin, prendre à gauche. Aller toujours tout droit jusqu'au hameau de Bournazeau.
 - La maison du garde barrière :** elle porte encore la plaque indiquant le n°20. Nous sommes très près de l'usine de la rivière qui remonte à l'époque de l'élaboration du fer en Limousin sous Henri IV (vers 1660). Le circuit traverse à cet endroit l'ancienne voie ferrée aménagée en piste touristique.
- Au bout du chemin, tourner à droite sur la route D 75. Prendre ensuite le chemin empierré à gauche en face de la petite route de la Tamanie (C41). Traverser la "voie verte" au niveau de la maison du garde barrière. Continuer en face jusqu'à l'intersection de la D 901 et la prendre à gauche.